

J.P.DUFOUR
Ancien conseiller municipal d'Eragny

Modeste CONTRIBUTION AU DEBAT PUBLIC SUR LE PROLONGEMENT OUEST DE LA FRANCILIENNE

PREAMBULE /

Il faut que le bouclage de la Francilienne soit réalisé, et rapidement, en particulier la partie ouest jusqu'à St Quentin en Yvelines, puis la partie sud, de façon à rejoindre les segments est et nord existants.

Pour moi, l'esprit de la Transilienne est de créer un 3ème périphérique de PARIS à une trentaine de km des portes de Paris, dans le style de la M25 Londonienne, pour y diriger, en particulier, le trafic de transit hors petite couronne parisienne.

Cette autoroute doit être gratuite pour les usagers, comme les sections existantes.

PROJETS DE TRACES :

Les projets de tracés présentés ne répondent pas, pour moi, à l'esprit de cette voie autoroutière, car trop proche de Paris et surtout trop insérés dans des milieux urbanisés anciens et récents (Ville Nouvelle de Cergy), (avec les nuisances que l'on connaît qui en découlent), se raccordant à l'A13 sur un carrefour d'Orgeval déjà bien compliqué, et une autoroute à 2x2 voies vers Paris, saturée presque toute la journée, semaine et week end.

Seul le tracé Nord /Ouest de Cergy (proposition du COPRA ?) répond à l'esprit et à la fonction dévolus à la Francilienne, mais en limitant son éloignement de Paris à un passage entre Evécquemont et Vaux/Seine puis entre Les Mureaux et Verneuil/Seine (après traversée de la Seine), pour se brancher (provisoirement ?) sur l'A 13 au niveau du croisement de la D 43 à l'ouest de Chapet. Toutefois ce tracé ne peut servir à délester, en particulier, la RN 184 dans sa traversée d'Eragny, car il en est trop éloigné.

TRACE ALTERNATIF ACCEPTABLE :

En dehors de ce tracé, seul pourrait être acceptable, à mes yeux, par les résidents (et néanmoins électeurs !) de la zone Méry/Poissy, une combinaison du tracé suivant N 2 de Méry à la Seine, qui rejoindrait directement, après la traversée du fleuve et passage à l'est du triage SNCF d'Achères, le tracé S 3 (RN 184) en forêt de St Germain au carrefour de la Croix de Noailles jusqu'à Orgeval (via l'A 14 payante ?)

OBSERVATIONS sur le tracé dit de Chanteloup contournant Eragny :

A l'enquête de DUP « Ville Nouvelle » sur Eragny de Mai 1969, figurait une réserve foncière pour une voie présentée comme périphérique de Cergy-Pontoise.

Le tracé de cette voie était indiqué C 15 sur les documents de l'époque. Cette réserve foncière semble avoir été accaparée par les aménageurs pour la transformer en prolongement de la Francilienne désignée A88, pour devenir plus tard A 184, et enfin A 104 .

De plus, je considère qu'en cas de réalisation d'une A 104 suivant N2 ou autre tracé à hauteur d'Eragny, il y a lieu de prévoir dans la foulée, l'aménagement en boulevard urbain interdit aux poids lourds, de la RN 184 actuelle, avec les 5 carrefours à feux existants, transformés en ronds-points, de façon à y faire diminuer notablement la densité de circulation actuelle beaucoup trop importante. Le financement de ces aménagements devra être intégré dans le budget de l'A 104, ce que devraient permettre les économies générées par l'utilisation partielle du tracé S3 en forêt de St Germain par rapport au budget du tracé N2+S2.

A Eragny , le 18/04/06

J.P.DUFOUR
Ancien conseiller municipal d'Eragny